



CFPPA Carmejane

La réussite au cœur
des Alpes du Sud

V.A.E.

Validation des Acquis de l'Expérience

Durée de l'accompagnement

Accompagnement individuel ou collectif tout au long de l'année : 15 heures

Délai d'accès

Dès réception de la recevabilité

Lieu

CFPPA de Carmejane
Couvent des cordeliers
Boulevard des martyrs
04300 FORCALQUIER

Résultats 2023-2024 :

Nb candidats accompagnés : 11
dont 4 en cours d'accompagnement
Taux de réussite globale : 100%
Taux de satisfaction : 100%

QU'EST-CE QUE LA VAE ?

La Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir, sur décision d'un jury, un diplôme, un titre ou certificat de qualification.

Deux parcours sont possibles :

- parcours sur la base d'une expérience professionnelle,
- parcours mixte : expérience professionnelle et formation.

OBJECTIFS

Valider, par la démonstration de son expérience, un diplôme inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) :

- Validation totale du diplôme visé,
- Validation partielle du diplôme visé par un ou plusieurs blocs de compétence.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Toute personne en emploi ou en demande d'emploi ayant acquis une expérience professionnelle continue ou non, en rapport avec le diplôme visé.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les étapes de la VAE :

1. Définition du projet : information, conseil, choix du diplôme.
2. Recevabilité : dépôt du dossier de recevabilité.
3. Accompagnement VAE : aide à la constitution du dossier de validation.
4. Envoi du dossier de validation à la D.R.A.A.F.
5. Validation : partielle ou totale par le jury.

L'accompagnement VAE se déroule en présentiel ou en distanciel, suivant les points énoncés ci-dessous :

- Prise de rendez-vous avec l'accompagnateur VAE, adapté au besoin du candidat
- Accompagnement à la rédaction du dossier de validation :
 - Aide à la lecture du dossier de validation
 - Aide à la rédaction
- Préparation à l'entretien oral du jury

Contacts

Accompagnateur VAE :

Jean-Michel AGUILLON

jean-michel.aguillon@educagri.fr

Tél : 04.92.72.92.79

Accessibilité

Référente handicap :

Anne MEURISSE

anne.meurisse@educagri.fr

Le Site de Forcalquier n'est pas équipé pour les personnes à mobilité réduite.

DIPLÔMES VISÉS

Tous les diplômes du Ministère de l'agriculture : titres, certificats de qualification professionnelle inscrits au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) : CAPA, BPA, BP, BAC PRO, BTSA, CS...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation du dossier de validation
 - Passage devant un jury formé à la pratique d'évaluation en VAE
- Le jury peut valider partiellement, totalement ou invalider le diplôme.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Prendre rendez-vous avec l'accompagnateur VAE pour le positionnement
- Compléter le dossier de recevabilité
- Envoyer le dossier de recevabilité à la D.R.A.A.F. (Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt)

INFORMATIONS FINANCEMENT

Forfait d'accompagnement : 1050 €

Plusieurs formules d'accompagnement sont possibles, nous consulter pour plus de renseignements.

L'accompagnement peut être financé par différents organismes (France Travail, CPF, VIVEA, Région Sud...) suivant le statut du candidat.

Mise à jour le 16/07/2024